

**ANNEXE X - ENQUETE PUBLIQUE**

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU  
ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999  
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **Monsieur Joël HUART**, demeurant à **6 464 – Rièzes (Chimay)**, rue de **Nimelette, n° 121**, en vue d'obtenir un permis unique de **Classe 1 - dossier n° PUNCL1 2008\_2 bis - inhérent à l'extension d'une exploitation agricole d'élevage de bovins (198) et de poulets de chair (32000) par la construction et l'exploitation d'un poulailler de 45425 poulets (total de 77425 poulets), de manière à ce que l'établissement comporte 1 poulailler existant de 32000 bêtes (B6), 1 nouveau poulailler de 45425 bêtes (B7), 1 système de ventilation (17 kW), 1 système de chauffage au pétrole (3 kW), 1 niche à cadavres réfrigérée, 1 générateur électrique de secours (60 kVA), 1 dépôt d'aliments (silos verticaux : 3x26 m<sup>3</sup> existant et 2x26 m<sup>3</sup> à placer), 1 dépôt de pétrole (10 m<sup>3</sup>), 2 citernes à eaux de nettoyage (2x20 m<sup>3</sup>), 1 dépôt de paille (150 T) et 1 prise d'eau souterraine (6000 m<sup>3</sup>/an).**

**Cette requête constitue le recommencement de la procédure selon les modalités prévues à l'article 86, §3, alinéa 1<sup>er</sup> du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, et cela, conformément à l'article 93, §3, alinéa 6 du même décret.**

**L'enquête se déroule suite à la production par le demandeur de plans modificatifs et d'un complément corollaire d'étude d'incidences, le rapport de synthèse ayant été défavorable au 1<sup>er</sup> tour.**

Date d'affichage : **le 8/05/2009**

Date d'ouverture de l'enquête : **le 18/05/2009**

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **Service Urbanisme de la Ville de Chimay sis, rue de la Soque, n° 12 à 6 460 – Chimay – tél. 060/21.02.92 – fax. 060/21.02.99 - E-mail : [sylvain.petit@ville-de-chimay.be](mailto:sylvain.petit@ville-de-chimay.be), le 17/06/2009 à 11 heures.**

Coordonnées du fonctionnaire technique : **SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - D.G.O.A.R.N.E. - D.P.A. - Direction de Charleroi - Monsieur E. CALO, Directeur, Rue de l'Ecluse, n° 22 à 6 000 – CHARLEROI – tél. 071/65.47.60 – fax. 071/65.47.66 – E-mail : [rgpe.charleroi.dpa.dgme@mrw.wallonie.be](mailto:rgpe.charleroi.dpa.dgme@mrw.wallonie.be).**

Coordonnées du fonctionnaire délégué : **SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - DGO4 - Direction extérieure de Charleroi - Monsieur R. STOKIS, Fonctionnaire délégué, rue de l'Ecluse, n° 22 à 6 000 – Charleroi – 071/65.48.80 – E-mail : [rgpe.charleroi.dgatlp@mrw.wallonie.be](mailto:rgpe.charleroi.dgatlp@mrw.wallonie.be).**

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susvisée est ouverte.

Le dossier peut être consulté au Service Urbanisme de la Ville de Chimay à partir de la date d'ouverture, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, les lundi, mardi et vendredi matin (de 8 à 12h.), les mercredi et jeudi (de 8 à 12 h. et de 13 à 16 h.), ainsi que le lundi, sur rendez-vous, en dehors de ces heures.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Chimay, le **5 mai 2009**;

La Secrétaire Communale,

J. Van Tongelen.

Le Bourgmestre,

D. Danvoye.